



## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison N-1	
horticulture	géranium	pucerons	localement	syrphes	>	
		thrips			=	
		rouille			=	
		bactériose	cas isolés		=	
		virose			=	
		botrytis			=	
	annuelles / plantes à massif	pucerons			syrphes, momies	>
		thrips				=
		acariens				<
		tarsonèmes				=
		sciarides	sur thunbergia			<
		botrytis	sur dipladénia localement			>
		oïdium				<
		sclérotinia	!! risque élevé !!			x
		mildiou				=
	plants légumes	pucerons	poivron, artichaut			>
		sciarides				=
		thrips				=
		acariens				=
		mildiou	conditions favorables			=
	aromatiques	pucerons				=
		cicadelles	marjolaine, sauge			x
botrytis		thym			x	
oïdium					=	
vivaces	chenilles				x	
	pucerons				x	

paysage	marronnier	tigre	sous rhytidome		>
		mineuse	1ers vols		>
	pin	processionnaire	procession en cours		=
		sphaeropsis			x
	buis	pyrale	1ères chenilles actives		<
	rosiers, acer	pucerons	hétérogènes	coccinelles	=
	rosiers	chenilles	à surveiller		x
	hortensia	otiorhynques	à surveiller		x
	Ambroisie		1ères levées		=
	frelon asiatique		constitution des pré-nids		=

	Pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul
	Quelques foyers localisés	→ risque faible
	Populations en extension	→risque moyen
	Forte pression	→ risque fort

2 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



Les solutions de biocontrôle

[Liste des produits de biocontrôle](#)

Les résistances d'un bioagresseur sur une culture, vis-à-vis d'une matière active.

[Résistance aux produits phytosanitaires](#)

### Présentation du réseau BSV Horti-pépi



Le réseau d'observateurs 2025 est constitué de **36 exploitations** (entreprises de production horticole, pépinière et lycée), pratiquant principalement la **Protection Intégrée** des cultures, et représentatives de la filière, par leur taille et leur circuit de commercialisation.

### **A NOTER :**

Afin d'aider les opérateurs professionnels relevant du champ de compétence de la DGAL pour le Passeport phytosanitaire (ADPP) dans la surveillance de leurs végétaux vis-à-vis des organismes nuisibles réglementés (ONR), le BSV a élaboré **une liste des ONR que les opérateurs doivent impérativement connaître et surveiller s'ils produisent des végétaux hôtes.**

Le tableur associé à cette liste, disponible en téléchargement, vous permet :

- d'identifier, par un tri, les ONR qui vous concernent
- d'accéder à des informations importantes pour votre surveillance
- de prendre connaissance des premières mesures à adopter en cas de suspicion.

[Lien](#)

<https://agriculture.gouv.fr/sante-des-vegetaux-organismes-reglementes-incontournables-onr>

### **Météo et risques :**



Prévisions Météo France à retrouver [ICI](#)

T°C	5	10	15	20	25	30	35	40	Risque
Pucerons									++
Acariens									++
Thrips									++

Gamme des températures des prochains jours

**Abeilles & Pollinisateurs**

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la "Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques". Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture ([Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs](#)).

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



**Biodiversité et santé des agrosystèmes**

Ces notes biodiversité visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.





## HORTICULTURE

### Géraniums :

 **Contexte culturel** : zonal et lierre || enchainement des séries || sous serre chaude/froide



*Cultures de géraniums © A.E BFC*

### **Pucerons** :

Localement observés sur les géraniums, les lâchers d'auxiliaires sont en place.



*Foyer sur géraniums en suspension © A.E BFC*



Un apport de chrysopes (prédateur généraliste) et/ou de micro-guêpe parasitoïdes peuvent être fait... attention toute fois à ne pas descendre sous 11°C.

## Bactériose :

### RAPPEL BSV PRECEDENT :

Quelques cas de *Xanthomonas hortorum* pv. *pelargonii* ont encore été détectés sur pélargonium zonal et lierre, mais en nombre moindre que dans les deux autres BSV, avec des tests rapides positifs.

Les symptômes sont variables selon l'espèce et le cultivar. Eradication des plants contaminés nécessaire. La maladie est très infectieuse et se dissémine facilement d'une plante à l'autre via les outils infectés, les éclaboussures d'eau d'arrosage, le contact des plantes entre elles, ou avec les mains.



Lésions en forme de "V" entre les nervures, causées par *Xanthomonas hortorum* pv. *Pelargonii* © A.E BFC

En cas de doute, contactez rapidement votre conseiller !

## Annuelles, plantes à massif :

 **Contexte cultural** : nombreuses espèces || enchainement des séries || sous serre chaude/froide

**Pucerons** : 

Des pucerons sont observés sur diverses plantes. Les premiers auxiliaires sont observés !



*Pucerons sur calibrachoa © A.E FC*

**Sciarides** : 

Des larves de sciarides sont observées ponctuellement, principalement sur thunbergia, mais elles peuvent ensuite provoquer d'importants dégâts sur les racines des plantes dont le système végétatif ne recouvre pas entièrement le pot. On les voit surtout apparaître dans les pots en retard de pousse (souvent parce que le plant était plus faiblard au repiquage), qui subissent un excès d'arrosage et deviennent alors un foyer de sciarides.



*Dégâts de sciarides sur plant repiqué*



*larves remontant dans la tige © A.E FC ASO*



Une application de nématodes (*S.feltiae*) peut être réalisée à réception des plants (en arrosage le matin ou le soir car les nématodes sont sensibles aux UV) pour limiter ce ravageur.

Un tri des pots touchés est nécessaire, pour mieux gérer leur arrosage (si la reprise est possible).

**Botrytis** : 

Du botrytis est ponctuellement observé, avec une forte atteinte notamment sur dipladéna. Il faut bien aérer et distancer les cultures, ainsi que d'éviter de mouiller le feuillage en fin de journée (préférer le matin, pour laisser le temps de sécher avant la nuit).

## Plants de légumes :

 **Contexte culturel** : Contexte culturel : nombreuses espèces || enchainement des séries || sous abri

### Pucerons :

De nombreux foyers ont été observés, principalement sur poivrons et artichauts. Leur installation se renforce progressivement, avec une activité en nette augmentation, favorisée par la hausse des températures liée aux conditions climatiques actuelles.



*Pucerons sur plants de légumes © A.E FC*



Réaliser des lâchers d'auxiliaires comme les chrysopes, dont les larves sont de redoutables prédatrices capables de consommer plusieurs centaines de pucerons au cours de leur développement.

### Mildiou :

**VIGILANCE** : L'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches favorise l'installation rapide de la maladie et l'aggravation des dégâts. Il est donc important de rester vigilant, notamment en évitant les arrosages en soirée afin de limiter l'excès d'humidité.

## Aromatiques :

 **Contexte cultural** : diverses séries || abri froid

### Cicadelles :



Des cicadelles ont été observées sur marjolaine et sauge, avec la présence d'adultes, de larves et quelques piqûres visibles sur le feuillage.



*Larve de cicadelle sur feuille de sauge © A.E FC*

### Botrytis :



De nombreux dégâts ont été observés sur thym, où les tiges commencent à dépérir progressivement, de haut en bas, entraînant la dégradation complète de la plante. En effet, la maladie se déclare sur une feuille, puis redescend vers la tige, voir au cœur ! Il est important de rester vigilant dès les premiers symptômes.

## Vivaces :

 **Contexte cultural** : multiples espèces || en reprise végétative || sous abri

### Pucerons :



Des foyers sont observés sur plusieurs espèces de vivaces, en croissance. La vigilance est accrue si les vivaces sont à proximité de plantes annuelles : les pucerons risquent de se disséminer !

## Zoom sur les auxiliaires

### Chrysopes :

Les chrysopes sont en action !

### Syrphes :

Des syrphes adultes en provenance de l'extérieur ont été observées, accompagnées de la présence localisée de pupes et de larves dans plusieurs entreprises. Malgré des nuits encore fraîches, leur arrivée se fait progressivement.



*Chrysope sur sauge* © A.E B



*Chrysope mangeant un puceron*  
© Koppert



*Larve et Pupes de syrphe* © A.E

**Momies :**

Malgré les nombreux lâchers réalisés depuis les mises en culture, seulement quelques momies sont observées...



Momies présentes sur différentes espèces © A.E

**FOCUS :**

**OTIORHYNQUES** : Les premiers adultes sont déjà observés :

- Surveiller les dégâts sur plantes
- Surveiller la présence de larves dans les pots



Un apport (au repotage) de *Metarhizium anisopliae* permet de réguler les larves, sur une longue période.

En complément, un apport de nématodes *Steinernema carpocapsae* peut être fait. Idéalement, le premier apport doit être fait au **15 avril** : prévoyez-les dans votre prochaine commande PBI !

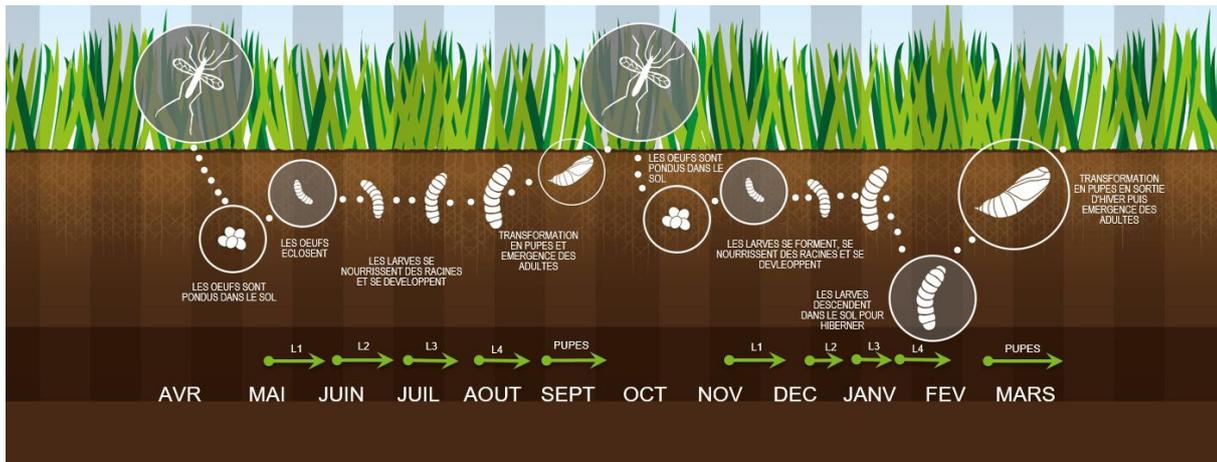
✿ **TIPULES** : De nombreux adultes sont observés en extérieur et sous abri en pépinière. Les adultes ne causent pas de dégâts, mais les larves oui ! La surveillance est de mise.



Un apport de nématodes *Steinernema carpocapsae* peut être fait pour lutter contre les larves dans les conteneurs



Tipule adulte et larves © insectes-net.fr



Cycle de la tipule © greencastadviroxy.com



## PAYSAGE

### Buis :

#### **Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :**

##### Observations :

Certaines chenilles commençaient **déjà** à être **actives début mars** dans certains secteurs (Cuiseaux 71). Mi-mars, les chenilles les plus grosses mesuraient jusqu'à un centimètre de long. Il est important de signaler que le démarrage de l'activité des chenilles hivernantes est très hétérogène. A cette même période, dans les secteurs surveillés de Beaune (21), les chenilles de pyrale ne mesuraient que cinq millimètres et étaient encore inactives dans les cocons.

En avril, très forte infestation de chenilles actives à Cuiseaux (71). Chenilles également observées à Beaune (21), Saint-Aubin (39), Fontaines (71) et Voray sur l'Ognon (70). Elles ne sont pas encore très voraces. Encore peu de dégâts.



Chenilles de pyrale du buis à Cuiseaux (71)  
© Gilles De Courtivron (12/03/2025)

##### Analyse du risque :

Les chenilles de pyrale sont présentes depuis plusieurs semaines et mesurent actuellement jusqu'à 2-3 cm. Attention, c'est cette génération hivernante qui fait les premiers dégâts et qui est particulièrement insidieuse car non précédée par les vols de papillons.

##### Méthodes de lutte :

En ce début de saison, voici un petit protocole indicatif de gestion de la pyrale du buis.

- **Début mars à mi-avril** : Premier traitement des chenilles, qui sortent de diapause, avec un larvicide bio (ex : bacille de Thuringe). Elimination manuelle des nymphoses et des chenilles lorsque les attaques sont faibles et que l'on possède peu de buis ou des buis de petites tailles.



**Traitement à base de Bt** : Bien penser à traiter l'intérieur des buissons et à atteindre la limite de ruissellement.

- **Mi-avril à mi-mai** : Deuxième traitement des chenilles qui sont sorties tardivement de diapause, avec un insecticide bio (ex. traitement à base de Bt). Laisser environ un mois entre les deux traitements.
- **Mi-avril à mi-mai** : Pose du ou des pièges à phéromones. Placer les pièges à l'extérieur de vos buis à une hauteur de 1,5 m à proximité. Dans les lieux publics vous pouvez les placer à l'intérieur des buis pour les dissimuler.

Si lors de l'installation de vos pièges, vous voyez des chenilles dans vos buis refaites un traitement insecticide.

Il est économiquement intéressant de commencer par mettre en fonction un piège de surveillance. Ceci réduit la consommation en phéromone, surtout si les papillons ne sont pas présents. Il est important de compléter le dispositif pour un piégeage plus massif dès que les premiers papillons sont capturés dans les pièges de surveillance. Lors de la mise en place des pièges, manipuler les phéromones avec une pince ou des gants.

**Un piège pour environ 100 m<sup>2</sup>.**

## Pin :

### **Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :**

#### **Observations :**

Chenilles processionnaires en **forte recrudescence**, surtout dans le nord du Jura (Authume, Archelange, Tavaux et Monnières, 39). Jusqu'à 40% d'infestations des pins surveillés à Authume (39) (26 nids sur 66 pins). 20% des pins infestés à Archelange (39) (10 nids sur 48 pins).

Les **processions sont en cours dans notre région**.

#### **Analyse du risque :**

Lors de la descente des chenilles, il y a un **fort risque d'urtication**. Attention, ne pas rentrer en contact avec les chenilles

#### **Méthodes de lutte :**



Il est possible de lutter contre les chenilles par l'installation de piège parcours autour des troncs. Il est très important que les pièges soient installés avant les processions.

Aucune méthode de lutte n'existe lors de la nymphose des chenilles dans le sol hormis un griffage du sol (en portant des EPI) ou l'installation temporaire de poules sous la frondaison des pins.

#### **Pour plus d'informations sur la chenille processionnaire du pin :**

<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/nos-missions/sante-de-lhomme/chenilles-processionnaires#:~:text=Les%20processionnaires%20du%20pin%20et,%2C%20avec%20risque%20d'allergie>

**Marronnier :****Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) :****Observations :**

Les toutes premières captures de mineuse ont été signalées à Domats (89). Les feuilles de marronniers sont en cours d'étalement.



*Mineuse du marronnier capturée à Domats (89)*  
© Philippe Marois (09/04/2025)

**Analyse du risque :**

Le printemps particulièrement doux favorise les vols précoces. Attention, les dégâts risquent de l'être également. Les premiers dégâts de mines peuvent être visibles trois à quatre semaines après les pontes. Le plus souvent sur les feuilles basses.

**Méthodes de lutte :**

Installer rapidement les pièges à phéromones dans les arbres et les maintenir actif jusqu'à la chute des feuilles.

## Platane :

### Tigre du platane (*Corythucha ciliata*) :

#### Observations :

**Tigres encore sous écorce bien présents sur quasiment tous les sites de surveillance.** Le seuil de nuisibilité n'est cependant pas atteint à Beaune (21), Héricourt (70) et Verdun-sur-le-Doubs (71). Les seuils de nuisibilité sont presque atteints dans certains secteurs de Devecey (25).

#### Analyse du risque :

Surveiller les tigres hivernants sous l'écorce afin d'anticiper les futures attaques. **Le seuil de nuisibilité est de 70 adultes hivernants par dm<sup>2</sup>** de rhytidome et par arbre (Guide écologique des arbres, 2002). À la foliation des arbres, les tigres migrent dans le houppier.

Le tigre du platane n'a pas un impact grave sur les platanes de grandes tailles. Les conséquences sont principalement esthétiques et la gêne occasionnée aux riverains par la production de miellats et les vols des insectes adultes. Il est cependant important de savoir que, le tigre du platane, est très probablement un vecteur du chancre coloré du platane, organisme de quarantaine ayant de potentielles conséquences gravissimes sur nos platanes que nous allons décrire ci-dessous.

#### Méthodes de lutte :

**Si le seuil de nuisibilité est atteint**, réfléchir à la mise en place d'une stratégie de lutte biologique pour limiter les impacts de l'insectes durant la belle saison. Il existe principalement **deux agents à combiner : les nématodes (*Steinernema spp.*) à pulvériser sur les troncs à partir de mars et les lâchers de chrysope dans le feuillage (*Chrysoperla lucasina*) à partir de juin.**

## Autres observations à signaler :

### Ambrosie :

Premières levées à Poligny (39). Les levées sont très précoces. La végétation est souvent ralentie avec un petit rafraichissement dans le courant du printemps.

### Pucerons :

Ils sont déjà présents de manière hétérogène sur rosiers et érables à Beaune (21), Hugier (70) et Devecey (25). Quelques coccinelles déjà actives (auxiliaire).

### Cynips :

Grosses attaques de cynips sur châtaigniers en milieu forestier à Tavaux (39).

### Otiorhynques :

Attaques précoces signalées à Hugier (70) sur hortensias.

## Articles évènementiels :

### Datura officinal ou stramoine (*Datura stramonium*)

#### Description :

Il s'agit d'une **plante annuelle** de la famille des *Solanaceae* mesurant entre 30 cm et 2 mètres. Les feuilles, ovales, sinuées et dentées, mesurent jusqu'à 20 cm. Leur base est asymétrique. Les fleurs sont solitaires, blanches à jaunes. Une variété possède des fleurs violacées. Le fruit, qui contient les graines, est de la taille d'une noix, ovoïde et couvert de longues épines.

#### Fleur



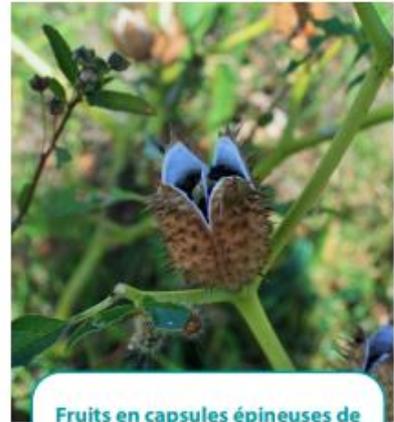
Flours blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

#### Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

#### Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

© Plaquette\_Datura\_PRSE.pdf (fredon.fr)

#### Origine :

Plante commune en Europe, probablement originaire du Mexique.

#### Habitat :

Plante nitrophile préférant les sols légers et frais (limoneux et argilo-sablonneux). On la **retrouve régulièrement dans les champs cultivés et dans les terrains récemment travaillés**. En agriculture, elle pousse régulièrement dans les cultures estivales de maïs et de soja et dans diverses cultures maraîchères.

#### Problématique :

**Plante neurotoxique ayant déjà causée de nombreuses intoxications.** Des cas de contaminations de haricots verts ou de farine de sarrasin ont déjà été signalés en 2019. L'augmentation potentielle du stock semencier de datura dans les champs cultivés risque de fortement augmenter cette problématique dans les années à venir. Le datura est une plante annuelle invasive surtout présente dans le sud de la France, **de plus en plus visible en Bourgogne-Franche-Comté.**

Les symptômes d'une intoxication sont : soif intense, trouble de la vision, gêne liée à la lumière, rougissement de la peau, fièvre, tachycardie, délire, mouvement violents, convulsion et finalement coma ou sommeil narcotique. Attention dans vos jardins, une poignée de feuilles fraîches peut tuer un jeune enfant.

#### Quelques préconisations :

Arrachage nécessaire avant la mise à graines. Attention, les levées sont échelonnées tout l'été, les fructifications le sont aussi. Il est donc nécessaire de passer plusieurs fois. Eviter sa plantation dans les massifs et la dissémination des semences par nettoyage sur site des engins.

#### Lien vers la fiche de reconnaissance de la Datura stramoine de l'ANSES et de l'INRAE :

[https://www.anses.fr/fr/system/files/Fiche\\_Datura\\_Tetragonia\\_Juillet2020.pdf](https://www.anses.fr/fr/system/files/Fiche_Datura_Tetragonia_Juillet2020.pdf)

#### Note nationale BSV relative à Datura stramonium :

[https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_nat\\_bsv\\_datura\\_stramoine\\_vdef.pdf](https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nat_bsv_datura_stramoine_vdef.pdf)

## La punaise réticulée (*Corythucha arcuata*) en Bourgogne-Franche-Comté : un ravageur en expansion

En **octobre 2024**, pour la première fois dans notre région, la **punaise réticulée du chêne** (*Corythucha arcuata*) a été **observée sur de nombreux sites, à proximité des principaux axes de circulation**. L'insecte a été détecté et cause déjà des dégâts dans les départements de Côte-d'Or (sud de la côte de Beaune), de Saône-et-Loire, du Doubs et du Jura. En France, elle a été détectée pour la première fois dans les environs de Toulouse en 2017.

### Origine :

La punaise réticulée est un insecte **originaire de l'est de l'Amérique du Nord**. Elle a progressivement colonisé l'Europe depuis sa découverte en 2000 en Italie. Elle a été observée en 2002 en Suisse, en Turquie en 2003, en Bulgarie en 2012 et en France en 2017.

### Description :

*Corythucha arcuata* est un *Hemiptera* de la famille des *Tingidae*. L'**insecte mesure environ 3,5 millimètres de longueur et est de couleur brun-crème et brune**. Il possède des **élytres et un thorax réticulés**. La punaise réticulée ressemble grandement au tigre du platane. On la différencie par la présence de taches brun foncé sur le bord du pronotum et des élytres. Ce ravageur est souvent plus visible sur le dessous des feuilles de chênes, où il forme des colonies.

### Biologie :

La punaise réticulée **passse l'hiver sous forme adulte dans les anfractuosités de l'écorce** des troncs. Au **printemps**, les adultes **migrent vers les feuilles**. Ils se nourrissent pendant un mois puis, vers la **mi-mai**, les femelles **pondent des œufs** en groupe de 15 à une centaine sous les feuilles. Les larves vont rester grégaires jusqu'au stade adulte. Après cinq stades larvaires, la **première génération d'adultes après hivernage** émerge aux alentours de **fin juin**. Ils sont capables de se reproduire après quelques jours. La reproduction de cette espèce est très prolifique, et en cas de conditions favorables, **plusieurs générations** peuvent se succéder au cours de l'année (trois générations dans le nord de l'Italie).

### Symptômes :

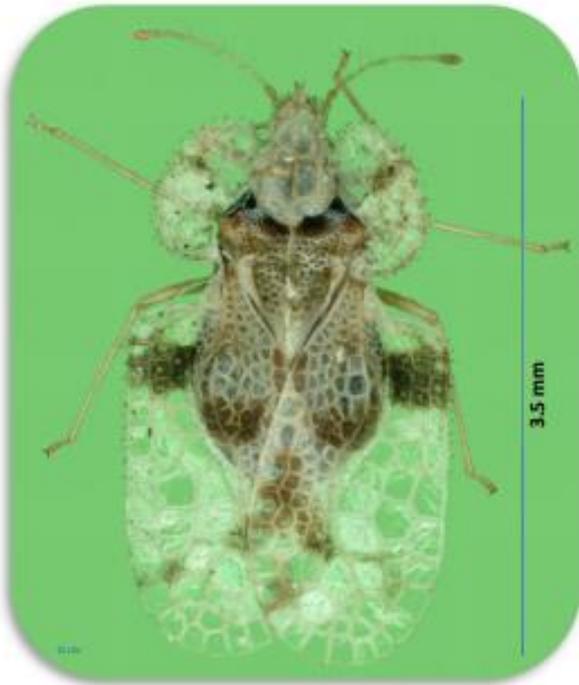
Les dégâts causés par *Corythucha arcuata* sont essentiellement visibles au niveau des feuilles de la famille des *Fagaceae* notamment des chênes et de certains arbustes de la famille des *Rosaceae* (*Rubus sp.*). Lorsque ces insectes se nourrissent, ils **provoquent des décolorations, des déformations et des nécroses sur les feuilles**, ce qui peut entraîner un jaunissement prématuré de celles-ci, voire leur chute. Les arbres les plus sévèrement touchés peuvent voir leur feuillage totalement affecté, ce qui affaiblit leur vitalité et peut réduire leur croissance.

Les symptômes sont particulièrement visibles durant l'été, lorsque les chênes sont en pleine végétation et que l'attaque est la plus intense.

### Conclusion :

Dans son aire d'origine (Etats-Unis), le ravageur cause **assez peu de dommages**. Comme pour le tigre du platane, les **dégâts sont surtout esthétiques** et touchent principalement les chênes de la filière ornementale (parcs, jardins, alignements). Les **feuilles jaunissent et chutent prématurément**.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



***Corythucha arcuata* (Hemiptera : Tingidae)**

Les punaises de la famille des Tingidae sont reconnaissables par l'aspect réticulé du thorax et des élytres.

L'adulte de *C. arcuata* est bicolore blanc-crème et marron

Il mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles

De profil, le pronotum et les élytres présentent des bulbes.



Vue de profil

Tête



Larves – non identifiables



Œufs pondus sous la feuille

CONFUSIONS POSSIBLES

*Corythucha arcuata* peut être confondue avec l'autre espèce présente en France : *Corythucha ciliata*, appelée « tigre du platane ». Toutefois, les plantes hôtes sont différentes ainsi que les taches sur les élytres. Les Tingidae du genre *Stephanitis* sont proches mais la collerette du pronotum n'est pas bordée d'épines comme pour les *Corythucha*.

***Corythucha ciliata***  
Le tigre du platane

- Sur platane uniquement
- Couleur blanc-crème
- Pas de tache sombre sur le bord du pronotum et des élytres

**Espèces proches**

***Stephanitis* sp.**

Les bords de la collerette du pronotum

sans épines pour les *Stephanitis*

avec épines pour les *Corythucha*

*Stephanitis takeyai*

*Punaise réticulée du chêne*

© Fiche de reconnaissance : La punaise réticulée du chêne

<https://www.anses.fr/fr/system/files/ANSES-FRI-La-punaise-reticulee-du-chene.pdf>

OQ

## Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*)

**Distribution : Présent aux Etats-Unis, en Turquie, en Arménie, en Grèce, en Albanie, en Italie, en Suisse et en France**

**Filières végétales concernées : Jardins et espaces verts, filière du bois et foresterie**

**Statut : Organisme de Quarantaine (OQ)**

### Plantes hôtes :

*Platanus sp.*

### Description :

*Ceratocystis platani* est le **champignon responsable de la maladie du chancre** coloré du platane. Il provoque une dégénérescence du système vasculaire de l'arbre ce qui provoque de très importants dépérissements des arbres infectés et leurs morts en 3 à 7 ans.

### Biologie :

Le **champignon pénètre** dans les arbres hôtes **par les blessures**, qu'elles soient aux niveaux des troncs, des branches ou des racines. Le pathogène **peut également se transmettre d'arbre en arbre par contact racinaire**. Le champignon est très infectieux et se dissémine facilement en zone humide. Il peut rester plusieurs années dans le sol tout en restant contaminant. Il se dissémine également facilement via l'eau, les débris de végétaux infectés, les outils et engins de taille et d'élagage, engins de terrassement (dissémination liée à l'activité humaine), etc.

Le champignon se développe au contact des cellules vivantes des végétaux. Il envahi progressivement les tissus du phloème, du xylème, du cambium et des rayons libéraux ligneux. Il progresse longitudinalement dans l'hôte de 50 cm à 1 m par an. Les hyphes du champignon composant le mycélium sont blancs et deviennent plus foncés en vieillissant. Les formes asexuées apparaissent deux ou trois jours après la contamination, suivi par la forme sexuée avec les périthèces contenant les ascospores. Le champignon peut se développer et croître entre 10°C et 35°C.

### Dégâts et symptômes :

Les **arbres atteints présentent** aux niveaux de l'écorce des troncs et des branches **des lésions violettes à bleues, en forme de flammes**, cernées d'orange. Les chancres ne présentent pas de bourrelet cicatriciel. **L'écorce se craquelle progressivement en petites unités tel un puzzle**. Les petits morceaux d'écorce restent adhérents au tronc. Une coupe de l'arbre permet de distinguer des nécroses brunâtres dans le tronc. D'un point de vue global, les arbres malades présentent un dépérissement général. Branches sèches, moins de feuilles, feuilles jaunes et petites, fructification abondante (signaux de senescence avancée).



Périodes de symptomatologie de *C. platani*

© Ferrieu D., Loss R., Joudar S., Turrel S. et Rousselle O. (2022).  
Fiche de reconnaissance SORE – *Ceratocystis platani*. Plateforme ESV



*Décoloration subcorticale due à C. platani*  
© Maire F., site internet de l'EPPO,  
<https://qd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>



*Lésion de l'écorce causée par C. platani*  
© Guerin M., Plante & Cité, site internet de l'EPPO,  
<https://qd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>



Arbres affectés par *C. platani* et par la sécheresse  
© Guerin M., Plante & Cité, site internet de l'EPPO,  
<https://qd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>

**En tant qu'organisme de quarantaine, sa présence est soumise à déclaration obligatoire aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.**

**Important, à la suite de la nouvelle réglementation concernant le chancre coloré du platane, organisme de quarantaine décrit ci-dessus, plusieurs documents destinés aux professionnels intervenant potentiellement sur les platanes ont été rédigés. Vous pouvez directement les retrouver en cliquant sur les liens ci-dessous.**

**Préserver les platanes face au chancre coloré : Guide de bonnes pratiques préventives et curatives : [guide\\_chancre\\_colore\\_vf\\_web\\_bd.pdf](#)**

**Chancre coloré : Livret d'information pour les professionnels de l'arbre et du paysage : [fiche\\_2\\_chancre\\_colore\\_2.pdf](#)**

**Les platanes sont menacés par le chancre coloré : 15 mesures pour éviter la propagation de la maladie : [chancre\\_colore\\_affiche\\_a4\\_1.pdf](#)**

## Point de vigilance sur les organismes nuisibles réglementés

### Qu'est-ce qu'un organisme nuisible réglementé (ONR) ?

Un nouveau règlement européen relatif à la santé des végétaux (règlement 2016/2031) est entré en application le 14 décembre 2019. Il prévoit que les listes d'organismes nuisibles soient fixées par la Commission Européenne. Ce règlement introduit une nouvelle classification des organismes nuisibles aux végétaux, ce qui permet une meilleure priorisation des actions et des mesures à prendre contre ces organismes nuisibles.

Les deux catégories principales d'organismes réglementés sont les Organismes de Quarantaine (OQ) et les Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ).

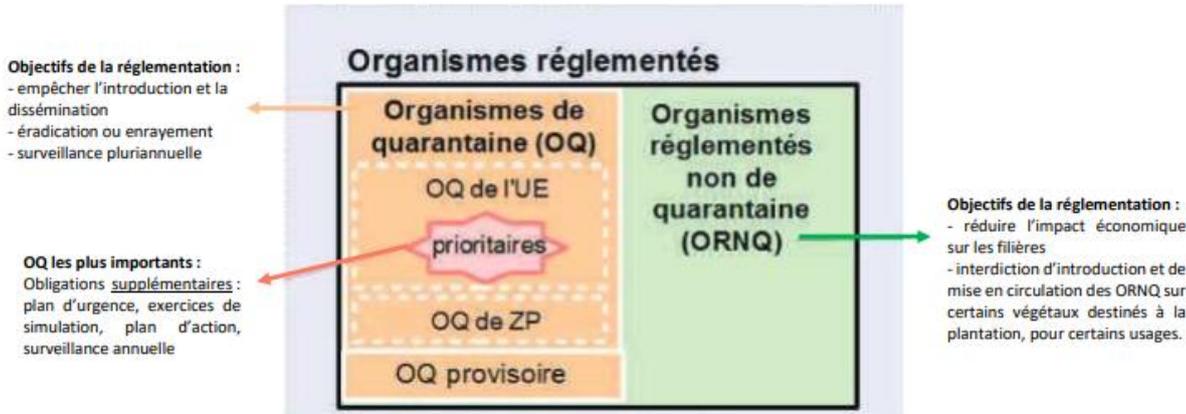


Schéma illustrant la classification des organismes réglementés  
© Guide de l'inspection phytosanitaire, FREDON BFC

### Organismes de quarantaine (OQ)

Un organisme nuisible peut être classé Organisme de Quarantaine (OQ) pour l'ensemble du territoire de l'UE (OQ-UE) ou bien pour une zone particulière appelée zone protégée (OQ-ZP). **La catégorie des OQ correspond à des organismes nuisibles qui sont soit absents du territoire ou de la zone concernée, soit présents mais non largement disséminés. En revanche, ils sont susceptibles d'entrer, de s'établir ou de se disséminer sur ce territoire et d'y avoir une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable.** Par conséquent, des mesures très strictes doivent être prises pour empêcher leur entrée ou leur dissémination sur lesdits territoires.

Certains OQ sont considérés comme prioritaires (on parle alors d'OQP) : il s'agit des OQ dont l'incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est la plus grave pour le territoire de l'UE. Ils constituent une priorité absolue pour les États membres de l'UE. Le règlement délégué (UE) 2019/1702 du 1er août 2019 fixe une vingtaine d'OQP. Parmi ceux-ci figurent par exemple : *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais *Popillia japonica*, les deux capricornes asiatiques *Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis*.

### Organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ)

Un organisme nuisible est classé ORNQ s'il répond aux conditions suivantes :

- il est présent sur le territoire de l'UE ;
- il se transmet principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation ;
- sa présence sur les végétaux destinés à la plantation a une incidence économique inacceptable sur l'usage prévu de ces végétaux destinés à la plantation.

La réglementation vise à ce que leur introduction ou leur circulation sur le territoire de l'UE soit interdite sur les végétaux susceptibles de les véhiculer. Pour certains ORNQ, des mesures peuvent être fixées afin de maintenir leur présence en-deçà de seuils d'acceptabilité fixés pour les végétaux destinés à la plantation concernés.

En tant que professionnels et passionnés du végétal vous êtes un maillon essentiel de la surveillance des organismes nuisibles réglementés. Les serres horticoles, les pépinières, les jardins, les espaces verts et les infrastructures diverses sont des lieux de très grande diversité végétale (espèces et origines) et de très grand brassage (circulation de marchandises et de personnes). **Ces lieux sont de fait à grands risques d'introduction d'ONR et donc stratégiques pour leurs surveillances et pour la protection de l'ensemble des filières agricoles.**

Ci-dessous, les principaux ONR pouvant potentiellement être retrouvés sur les végétaux cultivés en milieu paysagers, en pépinières et en horticulture. A la suite de l'ONR, son nom vernaculaire est indiqué entre parenthèse et les végétaux sensibles sont indiqués à la suite d'une flèche. Attention, les listes de végétaux sensibles pour chaque ONR ne sont pas exhaustives. Ces organismes n'étant pas présents sur le territoire de l'Union Européenne ou présents de manière sporadique, rien n'exclut leurs présences potentielles sur d'autres végétaux une fois introduits. De plus, pour chaque ONR, un lien en direction de fiches de reconnaissance spécifiques est indiqué. Ces fiches de reconnaissances sont celles présentes sur la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale. Un lien vers des photos concernant l'organisme en question est également indiqué. Les photos sont celles présentes sur le site internet de l'EPPO (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes).

**Pour rappel, dans l'intérêt général, la suspicion de présence des organismes de quarantaine est soumise à déclaration obligatoire aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.**

Pour contacter le Pôle Santé des végétaux, dans le cadre du passeport phytosanitaire et de la surveillance des organismes règlementés et émergents en Bourgogne Franche-Comté : téléphone : 03.39.59.40.95, e-mail : sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

***Agrius anxius*** (agrile du bouleau) à *Betula spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_AGRLAX\\_Agrilus\\_anxius.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGRLAX_Agrilus_anxius.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLAX/photos>

***Agrius planipennis*** (agrile asiatique du frêne) à *Fraxinus spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_AGRLPL\\_Agrilus\\_planipennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGRLPL_Agrilus_planipennis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/photos>

***Aleurocanthus spiniferus*** (aleurode épineux du citronnier) à *Citrus*, *Ficus carica*, *Malus domestica*, *Prunus armeniaca*, *Prunus cerasus*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Prunus persica var. nucipersica*, *Pyrus communis*, *Vitis vinifera*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_ALECSN\\_Aleurocanthus\\_spiniferus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ALECSN_Aleurocanthus_spiniferus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ALECSN/photos>

***Anoplophora chinensis*** (capricorne asiatique des agrumes) à *Acer spp.*, *Aesculus spp.*, *Alnus spp.*, *Betula spp.*, *Carpinus spp.*, *Citrus spp.*, *Cotoneaster spp.*, *Corylus avellana*, *Fagus spp.*, *Lagerstroemia spp.*, *Malus domestica*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Prunus domestica*, *Pyrus communis*, *Ulmus spp.*, *Castanea spp.*, *Juglans spp.*, *Morus spp.*, *Vaccinium spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_ANOLCN\\_Anoplophora\\_chinensis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLCN_Anoplophora_chinensis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

***Anoplophora glabripennis*** (capricorne asiatique) à *Acer spp.*, *Aesculus hippocastanum*, *Betula spp.*, *Elaeagnus spp.*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Salix spp.*, *Tilia spp.*, *Ulmus spp.*, *Albizia julibrissin*, *Alnus spp.*, *Corylus colurna*, *Elaeagnus angustifolia*, *Fagus spp.*, *Fraxinus spp.*, *Koelreuteria paniculata*, *Malus domestica*, *Morus alba*, *Prunus serrulata*, *Pyrus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_ANOLGL\\_Anoplophora\\_glabripennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLGL_Anoplophora_glabripennis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

***Aromia bungii*** (longicorne à col rouge) à *Prunus armeniaca*, *Prunus persica*, *Prunus domestica*, *Prunus avium*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche\\_Diagnostique\\_AROMBU\\_Aromia\\_bungii.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AROMBU_Aromia_bungii.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

**Bretziella fagacearum** (flétrissement américain du chêne) è *Quercus spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERAFA Bretziella fagacearum.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERAFA_Bretziella_fagacearum.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CERAFA/photos>

**Bursaphelenchus xylophilus** (nématode du pin) è *Pinus spp.*, *Abies*, *Cedrus*, *Larix*, *Pseudotsuga menziesii*, *Chamaecyparis*, *Thuja*, *Tsuga*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique BURSXY Bursaphelenchus xylophilus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_BURSXY_Bursaphelenchus_xylophilus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/BURSXY/photos>

**Ceratocystis platani** (chancre coloré du platane) è *Platanus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERAFP Ceratocystis platani.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERAFP_Ceratocystis_platani.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>

**Conotrachelus nenuphar** (charançon américain du prunier) è *Prunus domestica*, *Prunus persica*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CONHNE Conotrachelus nenuphar.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CONHNE_Conotrachelus_nenuphar.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CONHNE/photos>

**Dendrolimus sibiricus** è *Abies*, *Larix*, *Picea*, *Pinophyta*, *Pinus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DENDSI Dendrolimus sibiricus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DENDSI_Dendrolimus_sibiricus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/DENDSI/photos>

**Diaphorina citri** (psylle de l'oranger) è agrumes

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DIAACI Diaphorina citri.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DIAACI_Diaphorina_citri.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/photos>

**Fusarium oxysporum f. sp. Cubense Tropical race 4** (fusariose du bananier) è *Musa*

<https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/>

[Fiche Diagnostique FUSAC4 Fusarium oxysporum f sp cubense Tropical race 4.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_FUSAC4_Fusarium_oxysporum_f_sp_cubense_Tropical_race_4.pdf)

**Geosmithia morbida** (maladie des milles chancres) è *Juglans spp.*, *Juglans nigra* très sensible

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique GEOHMO Geosmithia morbida.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_GEOHMO_Geosmithia_morbida.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/GEOHMO/photos>

**Grapevine flavescence dorée phytoplasma** (phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne) è *Vitis vinifera*

<https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/>

[Fiche Diagnostique PHYP64 Grapevine flavescence doree phytoplasma.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PHYP64_Grapevine_flavescence_doree_phytoplasma.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PHYP64/photos>

**Lopholeucaspis japonica** (kermes japonais) è *Citrus spp.*, *Malus domestica*, *Acer*, *Camellia*, *Cytisus*, *Diospyros kaki*, *Ficus carica*, *Laurus nobilis*, *Magnolia grandiflora*, *Punica granatum*, *Prunus avium*, *Pyrus pyrifolia*, *Rosa*, *Syringa vulgaris*, *Tilia*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique LOPLJA Lopholeucaspis japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_LOPLJA_Lopholeucaspis_japonica.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/LOPLJA/photos>

**Phytophthora ramorum** (agent de la mort subite du chêne) è *Abies*, *Acer*, *Aesculus*, *Arbutus unedo*, *Betula*, *Camellia*, *Castanea sativa*, *Chamaecyparis lawsoniana*, *Corylus*, *Fagus*, *Fraxinus*, *Ilex aquifolium*, *Larix*, *Picea sitchensis*, *Pieris japonica*, *Pseudotsuga menziesii*, *Quercus ilex*, *Rhododendron*, *Salix caprea*, *Sorbus aucuparia*, *Syringa*, *Taxus*, *Viburnum*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PHYTRA Phytophthora ramorum.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PHYTRA_Phytophthora_ramorum.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PHYTRA/photos>

**Pityophthorus juglandis** (scolyte des pousses du noyer) è *Juglans spp.*, surtout *Juglans nigra*, *Pterocarya*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PITOJU Pityophthorus juglandis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PITOJU_Pityophthorus_juglandis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PITOJU/photos>

**Pomacea sp.** (ampullaire) è Plantes des milieux humides, *Oryza sativa*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique 1POMAG Pomacea sp.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_1POMAG_Pomacea_sp.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/POMASP/photos>

<https://gd.eppo.int/taxon/POMACA/photos>

<https://gd.eppo.int/taxon/POMAIN/photos>

Retrouvez toutes les fiches Biodiversité & Santé des agro-systèmes sur : <https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/>

**Note Flore BORDS de CHAMPS BSV-Biodiv - 131022 V5.2**  
 .pdf - 4 Mo

mardi 02 mai 2023

**TÉLÉCHARGER**

**Vers de terre - Note nationale biodiversité - BSV2.0**  
 .pdf - 1 Mo

vendredi 21 avril 2023

**TÉLÉCHARGER**

**Abeilles sauvages - Note nationale biodiversité - BSV2.0**  
 .pdf - 3 Mo

vendredi 21 avril 2023

**TÉLÉCHARGER**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Johanna COURAUDON - ASTREDHOR EST, avec la collaboration de la FREDON Bourgogne-Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.